



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 2 février 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

**Nombre de conseiller-e-s en exercice :** 32 (Mme Patricia PROHASKA : démissionnaire)  
**Nombre de présent-e-s :** 31  
**Nombre de votant-e-s :** 32

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

**Etait représenté :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

### **6 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT : OUVERTURE DE CRÉDITS ANTICIPÉS**

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2024, il est proposé de voter les crédits suivants :

Articles	Intitulés	Montants
21532	Réseaux d'assainissement	15 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>



Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 22

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 2 février 2024.  
Suivent les signatures.-

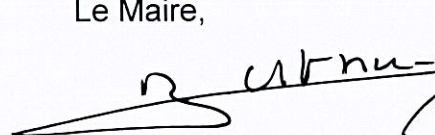

Envoyé en préfecture le 06/02/2024  
Reçu en préfecture le 06/02/2024  
Publié le  
ID : 064-216404228-20240202-DEL\_24\_02\_02\_06-DE



AFFICHÉ LE 06/02/2024


Le Maire,

**Bernard UTHURRY**